



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES
DE LA HAUTE-SAVOIE**

Secrétariat soins psychiatriques

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2017

Avec une population de 806 447 habitants en 2017, la Haute-Savoie possède une croissance démographique depuis 15 ans, de plus 10 000 habitants par an, la plaçant au premier rang des départements de la métropole (moyenne nationale : 0,5 %).

Malgré une croissance démographique de plus de 12000 habitants, l'année 2017 a vu un nombre équivalent de ses hospitalisations psychiatriques par rapport à l'année précédente.

Suite à des difficultés de fonctionnement, notamment dues à l'absence de secrétariat, la CDSP a échelonné ses visites 2017, jusqu'en avril 2018.

1° : DONNEES DE CADRAGE

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

Nombre total de mesures de soins psychiatriques	857
Nombre total SDRE & SDJ	54
dont les admissions en application article L3213-1 du CSP	8
dont les admissions en application article L3213-2 du CSP	20
dont les admissions en application article L3213-7 du CSP	2
dont les admissions en application article 706-135 du CPP	0
dont les admissions en application article L3214-3 du CSP	24
Nombre total SDDE	803
dont les admissions en application article L3212-1 du CSP	190
dont les admissions en application article L3212-1-II-2 du CSP	232
dont les admissions en application article L3212-3 du CSP	381
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an	134
dont les admissions en SDRE & SDJ	65
dont les admissions en SDDE	69
dont les admissions en application article L3212-1-II-2 du CSP	16

Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques	742
Nombre total SDRE & SDJ	43
dont les admissions en application article L3213-1 du CSP	5
dont les admissions en application article L3213-2 du CSP	21
dont les admissions en application article L3213-7 du CSP	1
dont les admissions en application article 706-135 du CPP	0
dont les admissions en application article L3214-3 du CSP	16
Nombre total SDDE	697
dont les admissions en application article L3212-1-II-2 du CSP	29

Durant l'année 2017, il a été établi :

- 397 arrêtés, une augmentation de 6,73% par rapport à 2016,
- 98 saisines au JLD dont 64 pour des nouvelles mesures,
- 475 demandes de sortie de moins de 12h00 et moins de 48h00 soit une augmentation de plus de 7,96%.

1° : FONCTIONNEMENT ET ACTICVITE DE LA CDSP

Composition de la CDSP au 31/12/2016

Membres prévues	Membres désignés	Membres siégeant
Un magistrat	1	1
Un Psychiatre désigné par le Procureur de la Cour d'appel		
Un Psychiatre désigné par le Représentant de l'Etat	1	1
Un Médecin généraliste		
Un représentant d'association agréée de personnes malades	1	1
Un représentant d'association agréée de personnes malades	1	1

Activités de la CDSP au cours de l'année 2016

Nombre de réunions	12
Nombre de visites d'établissement	6
Nombre total de dossier (<i>dossier médical et administratif</i>) examinés :	55 (x2)
dont SDRE & SDJ	18
dont SDDE	37
dont les admissions en application article L3212-1-II-2 du CSP	18
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées	19
dont SDRE & SDJ en hospitalisation complète	7
dont SDRE & SDJ en programme de soins	0
dont SDDE en hospitalisation complète	10
dont les admissions en application article L3212-1-II-2 du CSP	9
dont SDDE en programme de soins	2
dont les admissions en application article L3212-1-II-2 du CSP	2
Nombre total de demandes ou de proposition de levée de la mesure de soins psychiatriques	0
dont nombre de demandes adressé au Préfet	/
dont nombre de demandes satisfaites	/
dont nombre de demandes adressé au Directeur d'établissement	/
dont nombre de demandes satisfaites	/
dont nombre de demandes adressé au Directeur d'établissement	/
dont nombre de demandes satisfaites	/
Nombre de réclamations adressées à la CDSP par des patients ou leur conseil	2

3° : ACTIVITE DE LA COMMISSION EN 2017 :

3-1 : VISITES :

La CDSP s'est déplacée dans les 3 établissements du département :

- les 31 mai et 20 novembre 2017 à l'Établissement public de santé mentale de la Roche/Foron ;
- les 13 mars 2017 et 13 juin 2018 au Service psychiatrique du Centre hospitalier Annecy Genevois ;
- les 11 juillet 2017 et 03 avril 2018 au Service psychiatrique du Centre hospitalier du Léman à Thonon-les-Bains.

3-2 : SYNTHÈSE :

Concernant la tenue des registres des établissements :

- Il est noté une amélioration de la tenue de ce document de la part des trois établissements apportant une consultation aisée, malgré quelques superpositions de documents.

Concernant le respect des libertés individuelles et la dignité des personnes :

- il n'y a pas de remarque sur la situation des personnes hospitalisées et sur le droit des patients dans le département ;
- l'attractivité et la proximité de la Suisse se fait ressentir dans les établissements notamment par le manque de personnel médical et soignant.

- Pour l'EPSM de la Roche-sur-Foron :
 - au cours du premier trimestre 2017, cet établissement a connu une période de tension due à un manque de personnel médical et para médical.
- Pour le CHANGE :
 - la mise en place de la réorganisation du pôle Psychiatrie est effectuée,
 - une légère montée de l'agressivité de la part des patients est à remarquer.
- Pour les hôpitaux du Léman :
 - au cours de cette année le pôle psychiatrique a effectué un gros travail sur les procédures concernant l'utilisation des chambres d'apaisement, et la contention des patients ;
 - l'établissement a investi dans des protections visuelles contre le voyeurisme des passants et pour la tranquillité des patients.

Concernant les patients auditionnés :

- Pour l'EPSM de la Roche-sur-Foron, il y a eu 16 patients auditionnés dont :
 - o 3 patients hospitalisés en SPDRE,
 - o 13 patients hospitalisés en SDDE.
- Pour le CHANGE, il y a eu 9 patients auditionnés dont :
 - o 2 patients hospitalisés en SPDRE,
 - o 7 patients hospitalisés en SDDE.
- Pour les hôpitaux du Léman, il y a eu 11 patients auditionnés dont :
 - o 6 patients hospitalisés en SDRE,
 - o 5 patients hospitalisés en SDDE.

Concernant les réclamations :

Au cours de l'année 2017 la CDSP a reçue trois réclamations.

Le Président de la C.D.S.P.